

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Schärli, Thomas (LU, svp/udc), Luzern
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Luzern, 2016*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kommunale Wahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Kommunale Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.05.2016
DIANE PORCELLANA

Pour les cinq sièges de l'exécutif de la **ville de Lucerne**, onze personnes se sont portées candidates, représentant une grande palette de partis politiques. PLR, Verts, PS, PDC, Vert'libéraux, UDC, JUSO, Jeunes Verts, Jeunes PDC, PBD et Sans parti suisse ont chacun présenté un candidat. Quatre conseillers de ville se sont représentés pour un mandat supplémentaire, Martin Merki (plr), Adrian Borgula (verts), Manuela Jost (vert'libéraux) et Stefan Roth (pdc). Le siège de Ursula Stämmer-Horst restait par contre libre, car la représentante du PS souhaitait, après 16 ans dans l'exécutif, prendre sa retraite. Au premier tour, les deux anciens Martin Merki et Adrian Borgula ont obtenu largement la majorité absolue de 9'888 voix, le candidat PLR avec un score de 11'531 voix et le candidat des Verts avec 10'545 voix. Un nouveau candidat a accédé au pouvoir exécutif, à savoir le socialiste Beat Zuesli, avec 10'515 voix. Stefan Roth (8'720 voix) et Manuela Jost (7'809 voix) n'ont pas passé le premier tour.

Pour le deuxième tour, organisé le 5 juin 2016, deux sièges restaient à attribuer. L'ancien conseiller de ville Stefan Roth (pdc), obtenant la quatrième place lors du premier tour, s'est représenté. Arrivée derrière Stefan Roth, Manuela Jost (pvl) a également continué la course. Le troisième candidat au deuxième tour était Peter With (udc), qui lors du premier tour fut devancé par ses deux adversaires. Rudolf Schweizer, le candidat sans parti s'est également présenté une deuxième fois, mais sans trop d'espoir. Le PDC, le PLR, le PBD et l'UDC soutenaient les deux candidats bourgeois, alors que les Verts, les Vert'libéraux et le PS recommandaient de voter pour Manuela Jost. Cette dernière remporta le deuxième tour et accède ainsi à un mandat supplémentaire (avec 14'182 voix). L'ancien conseiller de ville Stefan Roth (avec 10'563 voix) est également élu. Il ne reste plus que Martin Merkli pour représenter le camp bourgeois. La configuration (1 PS, 1 vert, 1 PDC, 1 PLR et Vert'libéral) reste donc la même. L'ancien président de la ville n'ayant pas été réélu, Stefan Roth, c'est Beat Züsli qui le remplace avec environ plus de 3'000 voix en plus. Par conséquent, la présidence passe à gauche après 10 ans de présidence en main bourgeoise.

Stefan Roth a donc perdu la présidence de la ville, mais a reçu la conduite du département des finances. Il annonça son départ de l'exécutif de la ville pour le 15 septembre 2016. Les raisons invoquées sont d'une part le sentiment d'un manque de confiance de la part de la population à son égard, étant donné le refus de la présidence et son élection qu'au deuxième tour; d'autre part les répercussions émotionnelles et physiques dues à l'exercice de sa nouvelle fonction. Ainsi, il décida de se réorienter professionnellement. Pour le remplacer, il y a eu trois candidatures pour l'élection complémentaire du 27 novembre 2016, à savoir Franziska Bitzi Staub (pdc), Thomas Schärli (udc) et le candidat du sans parti suisse Rudolf Schweizer. Franziska Bitzi Staub a dépassé la majorité absolue de 9'813 voix avec ses 13'336 voix. Elle est suivie par le candidat UDC largement derrière avec 3'380 voix et Rudolf Schweizer avec 2'534 voix. La composition de l'exécutif reste donc inchangée.

Au sujet du pouvoir législatif, 48 sièges étaient à pourvoir, en parallèle de l'élection de l'exécutif de la ville. Six fractions composaient le parlement de la ville : le parti socialiste avec les JUSO (12 sièges), les Verts avec les jeunes Verts (7 sièges), les Vert'libéraux (4 sièges), le PDC (9 sièges), le PLR (9 sièges) et l'UDC (7 sièges). Lors des élections, le 1 mai, le PLR, l'UDC, les Verts et jeunes Verts et les Vert'libéraux, conservaient le même nombre de sièges que lors des dernières élections. Les gagnants sont le PS et les JUSO, avec un gain de deux sièges, aux dépens du PDC. Les partis de gauche ont renforcé leur influence et se maintiennent à la première place du pouvoir législatif, suivis par le PLR, le PDC étant au même niveau que l'UDC et les Verts. Le PDC en perdant deux de ses sièges, a perdu sa place de levier de balance, rôle en main des Vert'Libéraux maintenant. En effet, la gauche ayant 21 sièges et les bourgeois 23 sièges, les Vert'libéraux, au milieu des deux blocs, possèdent 4 sièges. En ce qui concerne les questions liées à l'environnement, ils seront en faveur de la gauche. Pour d'autres questions liées aux finances, ils soutiendront les bourgeois.¹

¹) Election complémentaire exécutif de la Ville; Résultats élection complémentaires de l'exécutif de la ville; LZ, 2.5., 3.5., 6.5., 6.6., 7.6.16; NZZ, 18.8.16